



LES RÉSEAUX SOCIAUX

<u>Définition</u>

Avec le développement d'Internet, les réseaux sociaux ont connu une montée en puissance, en devenant pour certains de véritables médias sociaux. Ils permettent aux internautes et aux professionnels de créer une page profil et de partager des informations, photos et vidéos avec leur réseau. Des espaces de partage qui se distinguent par leur utilité (personnel, professionnel, rencontres...), leur logo et leurs audiences.

Les principaux réseaux sociaux sont : Facebook, Twitter, Instagram, Pinterest, etc. (Source : Le journal du net)

En résumé, un réseau social se reconnait à partir de 4 points essentiels, à savoir la possibilité de :

- de créer un espace personnel ;
- de lier son espace personnel à d'autres espaces ;
- de créer du contenu ;
- d'interagir avec le contenu créé par les autres utilisateurs.



Pour accéder aux principaux réseaux sociaux, il suffit de s'inscrire gratuitement pour créer son profil. Il faut pour cela posséder une adresse mail et de choisir un mot de passe.

I. <u>Facebook</u>

Il s'agit du réseau social le plus connu. C'est un moyen de garder contact avec des proches, de retrouver des connaissances perdues de vue, d'échanger des informations, de communiquer, de se tenir au courant de l'actualité.

L'inscription est gratuite. Il suffit de renseigner son mail, un mot de passe, ainsi que votre date de naissance (celle-ci peut être par la suite masquée pour ne pas être visible).

➢Les nouvelles mesures de sécurité demandent maintenant de prouver que vous êtes une personne physique et non un robot. C'est ce qu'on appelle les codes antispam. Il faut donc tapez dans l'encart prévu le code affiché au-dessus.



soumettre

Vous pourrez alors commencer à paramétrer votre profil (parcours scolaire, professionnel, lieu de naissance, téléchargement de votre photo ou d'une image...) et une fois le tout enregistré, votre inscription est terminée.

Pour qu'elle soit prise en compte, un mail de confirmation sera envoyé sur votre boite mail. Vous validerez ainsi votre inscription.

Il est essentiel de prendre le temps de consulter (voir de modifier) les paramètres de confidentialité (rubrique compte), afin de choisir qui peut voir vos publications. Par défaut, le réglage est « Tout le monde ». Vous pouvez le modifier et choisir « Amis et leurs amis » ou « Amis seulement ».

Vous pouvez également décider d'afficher ou de masquer certaines informations (date de naissance, numéro de téléphone...), de choisir les notifications que vous souhaitez recevoir, etc.

II. <u>Twitter</u>

A mi-chemin du réseau social et du réseau professionnel, Twitter est un réseau informationnel, qui met des utilisateurs en relation grâce à des informations qu'ils postent eux-mêmes, les « tweets ». Chaque compte Twitter permet de poster des informations, de suivre des informations ainsi que d'en relayer. Ces informations peuvent être aussi bien des articles liés à votre actualité, à vos centres d'intérêt, que des billets d'humeur.

⊠Un tweet doit comporter au maximum 140 caractères, lien Internet compris (si vous insérez un lien Internet à votre tweet, ce lien est automatiquement raccourci. Il vous restera donc en moyenne 118 caractères pour présenter votre lien).

Tout d'abord, la création d'un compte Twitter se fait sur le site www.twitter.com. Une fois sur la page d'accueil du site, remplissez le cadre « Nouveau sur Twitter », en indiquant votre nom complet, une adresse e-mail (grâce à laquelle vous pourrez suivre les interactions de vos followers, des personnes qui vous suivent) ainsi qu'un mot de passe. Si ces informations pourront bien sûr être modifiées ultérieurement, réfléchissez déjà à votre « nom complet » (sous lequel vous apparaîtrez sur Twitter).

Vous pouvez bien sûr choisir vos nom et prénom, votre prénom seulement, le nom de votre entreprise mais également un surnom. Votre nom d'utilisateur doit être d'une longueur raisonnable. Une fois ces données rentrées, votre compte est créé. Vous pouvez maintenant ajouter d'autres renseignements.

III. <u>Instagram</u>

Instagram est un réseau social qui permet d'éditer et de partager ses photos et ses vidéos depuis votre téléphone portable. Chaque utilisateur possède un "mur" dans lequel il va pouvoir afficher les diverses photos et vidéos prises et modifiées via l'application. Les autres utilisateurs pourront alors "liker" la photo, ou bien la commenter.

Instagram permet également de suivre un utilisateur, ou d'être soi-même suivi, pour pouvoir avoir les photos des utilisateurs suivis dans son fil d'actualité, ou pour être présent dans le fil d'actualité de ceux qui nous suivent (un peu comme le fil d'actualités de Facebook). Vous pourrez rendre votre page accessible à tous les utilisateurs, ou choisir de valider les demandes vous-même.

L'un des principaux atouts de cette application est la possibilité de retoucher les photos prises par le téléphone.

IV. <u>Pinterest</u>

Lorsque vous arrivez pour la première fois sur Pinterest, l'inscription vous sera suggérée. Cette étape n'est pas du tout obsolète car pour utiliser Pinterest au maximum de ses capacités il vous faut un compte pour avoir un profil (pour sauvegarder toutes les épingles qui vous intéressent et les retrouver facilement). Plus tard, des personnes pourront s'abonner à votre profil et suivre les images que vous épinglez. Vous pourrez faire de même et vous abonner aux comptes dont vous appréciez les épingles en cliquant tout simplement sur "S'abonner".

Une fois votre profil actif, vous allez pouvoir créer des tableaux. Un tableau est comparable à un dossier sur votre ordinateur. Vous allez lui donner un nom et vous pourrez par la suite ranger toutes vos épingles à l'intérieur de ce tableau, comme vous le feriez avec des fichiers rangés dans un dossier sur votre ordinateur.

Ce terme fait tout simplement référence à l'action d'épingler, de sauvegarder une image. Dans la vie réelle lorsque vous voulez garder à proximité un papier par exemple, vous allez probablement l'accrocher (l'épingler) sur un support (un tableau). Il en est de même pour Pinterest, lorsque vous tombez sur une image qui vous plait, vous allez pouvoir l'épingler dans l'un des tableaux thématiques que vous avez créés précédemment.

NOTES	:
-------	---

